

Ouagadougou, le **28 AVR 2025**

**TRANSFERT DE BOURSE D'ETUDES**

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,  
les étudiants boursiers dont les noms suivent,  
reçoivent l'accord de la CNBES pour le  
transfert de leur bourse d'études au titre  
de l'année académique 2024-2025.**

*Y*

**Sous réserve d'un contrôle approfondi, les étudiants boursiers dont les noms suivent, reçoivent l'accord de la CNBES pour le transfert de leur bourse d'études au titre de l'année académique 2024-2025.**

N°	INE	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Université d'Origine	Série du Bac / Filière d'études	Niveau	Moy. 1	Moy. 2	Moy. Glé	Niveau d'études actuelles	Etudes Envisagées	Année académique	Université d'accueil	Décision de la CNBES du 11/04/2025
1.	10092022	GUIRO	Nafissatou	15/09/2003	F	U-AUBEN	Sciences Economique et Gestion	Licence 2	13,47	14,01	13,74	Licence 3	Finance, Comptabilité et Audit	2024-2025	USTA	Oui pour l'unique transfert de Aube Nouvelle à USTA pour des études de Licence 3 en Finance, Comptabilité et Audit au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge la totalité des frais de formation.
2.	N00290220221	SOMDA	Namwin-Kièlè Christophe	23/07/2001	M	LAC/UJKZ	Lettre Moderne	Licence 1	11,42	10,2	10,81	Licence 2	Communication et Journalisme	2024-2025	IPERMIC	Oui pour l'unique transfert de UFR LAC/UJKZ à IPERMIC pour des études de Licence 2 en Communication et Journalisme au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge la totalité des frais de formation.
3.	N00127620231	GANOU	Massa Abraham	19/12/2005	M	IUT/UNB	Génie Mécanique et Productique	Licence 1	12	12,1	12,05	Licence 2	Génie Mécanique et Productique	2024-2025	UTM	Oui pour l'unique transfert de UNB à UTM pour des études en Licence 2 en Génie Mécanique et Productique au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge la totalité des frais de formation.
4.	N0035322041	SOKANDA	Yacouba	01/01/2003	M	SEA/UNB	Mathématiques Physique Informatique	BAC C	14,38	14,38	14,38	Licence 1	Mathématique Physique Sciences de l'Ingénieur	2024-2025	CPGE/ MESFPT	Oui pour l'unique transfert de SEA/UNB à CPGE/MESFPT pour des études en première année CPGE en Mathématique Physique et Sciences de l'Ingénieur au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge la totalité des frais de formation.

N°	INE	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Université d'Origine	Série du Bac /Filière d'études	Niveau	Moy. 1	Moy. 2	Moy. Gle	Niveau d'études actuelles	Etudes Envisagées	Année académique	Université d'accueil	Décision de la CNBES du 11/04/2025
5.	N00989920242	KOTE	Kadidjatou Moussokoro	02/05/2007	F	INSSA/UNB	Médecine	BAC D	14,67	14,67	14,67	Licence 1	Mathématique Physique Sciences de l'Ingénieur	2024-2025	CPGE/ME SFPT	Oui pour l'unique transfert de INSSA/UNB à CPGE/MESFPT pour des études en première année CPGE en Mathématique Physique et Sciences de l'Ingénieur au titre de l'année académique 2024-2025 et s'engager à prendre en charge la totalité des frais de formation.

Arrêté la présente liste à cinq (05) noms

**P/le Ministre, Président de la CNBES**  
**P/O le Conseiller Technique**



**Pr. Jean Célestin KY**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon  
Chevalier de l'Ordre du Mérite